

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Fondations partenariales

Annonce n° 904
54 - Meurthe-et-Moselle
ASSOCIATIONS
Créations

Déclaration à la préfecture de Meurthe-et-Moselle

UNION DEPARTEMENTALE DES CCAS DE MEURTHE-ET-MOSELLE.

Objet : régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, l'union départementale des centres communaux et intercommunaux d'action sociale de Meurthe-et-Moselle (UDCCAS54), est un moyen d'action politique et technique au niveau départemental, au service de l'action sociale communale et intercommunale ; l'UDCCAS agit dans le respect des valeurs laïques et républicaines, notamment en veillant à une représentation pluraliste au sein de ses instances

Siège social : Hôtel de ville, 7, rue de Parme, 54500 Vandoeuvre-lès-Nancy.

Date de la déclaration : 17 novembre 2017.